CLUB BADMINTON VIENNE
59 B rue Vimaine, 38200 VIENNE
mai@cbv38.fr - www.cbv38.fr
Depuis 1996 - Ecole de Bad 4🌟

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Compte Rendu (CR)

Lieu	Gymnase du collège de l'Isle, quai Frédéric Mistral 38200 VIENNE	**Date**	07/11/2024
Heure de début	20h11	**Heure de fin**	20h39

LISTE DES PRÉSENTS - QUORUM

Nombre de membres présents (liste d'émargement) : 60
Nombre de membres représentés (pouvoirs valides) : 27
Invités : Maire de VIENNE (absent, non représenté)

Nombre d'adhérents au jour de l'assemblée : 277
Nombre Total de Votes : 87
Quorum nécessaire (1/6 des membres) : 47

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

I. Prise en compte des souhaits de l'assemblée
II. Vote pour l'approbation du CR des deux dernières AG du 22 juin 2024
III. Vote pour l'approbation des comptes de la saison 2023-2024
IV. Vote pour le changement de l'adresse de gestion de l'association
V. Vote pour l'élection de nouveaux membres au sein du conseil d'administration
VI. Questions diverses et présentation de l'année

Une présentation faite aux adhérents présents complète ce Compte Rendu.

SUJET I : PRISE EN COMPTE DES SOUHAITS DE L'ASSEMBLÉE

Le Président de l'association demande si des adhérents souhaitent effectuer les votes à bulletin secret.

Rappel Article 6 des statuts : Les votes sont effectués à main levée, ou à bulletin secret si ce mode de scrutin est demandé au début de l'assemblée par au moins un quart des membres votants présents.

Aucun adhérent ne souhaite un vote à bulletin secret.

Les votes seront à main levée.

Le Président de l'association propose à l'assemblée d'élire un président de séance.

Rappel Article 5 des statuts : Le Président, assisté du conseil d'administration, préside l'assemblée ou fait élire un président de séance.

Aucun adhérent ne souhaite présider l'assemblée.

Le Président de l'association préside l'assemblée.

Il n'y a pas de questions à rajouter à l'Ordre du Jour.

Rappel Article 5 des statuts : L'assemblée délibère sur les questions posées par les membres de l'association, envoyées au moins sept jours avant l'assemblée générale.

Président de séance : Florian MARY

Secrétaire de séance : Léa BARC

Sujet II : Vote pour l'approbation du CR des deux dernières AG du 22 juin 2024

Le Président explique l'utilité d'approuver les CR des deux assemblées du 22 juin 2024 :

AGE pour la modification des statuts de l'association.

AGO élective pour l'élection du Conseil d'Administration et le bilan moral principalement.

Cela permettra notamment d'intégrer au présent compte rendu les deux comptes rendus des AG précédents, facilitant la transmission et la gestion lors des demandes de subvention.

Avant le vote, le Président demande si l'assemblée a des questions.

VOTE pour l'approbation du CR des deux dernières AG du 22 juin 2024

Nombre de votants : 87

Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 87 / Contre : 0 / Abstention : 0

Les deux CR des deux dernières AG du 22 juin 2024 sont approuvés et seront joints en annexe du présent Compte Rendu.

Sujet III : Vote pour l'approbation des comptes de la saison 2023-2024

Le bilan financier est présenté par le trésorier adjoint Pascal VACCARO.

- Les comptes ont été clôturés au 31/08/2024 pour la saison 2023-2024
- Bilan financier de 55,673.96 € (+13,878.08€ par rapport à l'exercice précédent)
  - aucune immobilisation / aucun fonds propres / aucune créance / aucune dette financière
  - rapprochement bancaire OK (100% de l'actif) / 6,614.90€ de dettes fournisseurs
- Bilan associatif (non-financier)
  - Bénévolat valorisé à 23,760 €
  - Prestations en nature valorisées à 69,592.50 € (mise à disposition des gymnases par Vienne Condrieu Agglomération et la ville de Vienne)
- Compte de résultat en excédent de 795.18 €
  - Produits (recettes) : 81,906.55 €

  - Charges (dépenses) : 81,111.37 €
- Suivi par actions
  - Les activités excédentaires sont les tournois (~10,000 €) et les cotisations (~23,500 €)
  - Les activités déficitaires sont les entraînements Performance (~14,000 €) et l'école de Bad (~21,500 €)

Le Président prend la parole afin de préciser l'importance des tournois et des évènements organisés par l'association et qui permettent la réalisation du projet associatif.

Il précise que tous les adhérents bénéficient des retombées économiques de ces évènements, via notamment la participation "club" sur les boîtes de volants qui varie de 4,5€ à 7€.

Ces événements nécessitent des bénévoles.

Le trésorier adjoint reprend la parole pour présenter les tableaux détaillés des bilans, compte de résultat et répartition par action (la répartition par action permet une simplification de la présentation des comptes afin qu'ils soient compréhensibles par tous, il donne une répartition pour chaque axe du projet du club).

L'assemblée ne souhaite pas que le détail de chaque tableau soit présenté.

Actif	2023-2024		
	Brut	Amortissements	Net
Actif Immobilisé			
Immobilisation Incorporelle			0.00 €
Immobilisation Corporelle			
- Terrain	0.00 €		0.00 €
- Construction	0.00 €	0.00 €	0.00 €
- Matériel	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres Immobilisations Financières			
- Participation			0.00 €
- Titres			0.00 €
- Prêts			0.00 €
- Cautions			0.00 €
Total 1			**0.00 €**
Actif Circulant			
Créances			0.00 €
Disponibilité Trésorerie			55,673.96 €
- C/C Eurocompte Asso			12,843.30 €
- Caisses Liquide			304.50 €
- Livret Bleu Association			42,526.16 €
Charges Constatées d'Avance			0.00 €
Total 2			**55,673.96 €**
Total général			**55,673.96 €**

Passif	2023-2024
Fonds Propres	
Fonds Propres Sans Droit de Reprise	0.00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise	0.00 €
Réserves	0.00 €
Report à nouveau	32,986.88 €
Excédent ou Déficit	795.18 €
Situation Nette	*33,782.06 €*
Subvention d'Investissement	0.00 €
Total 1	**33,782.06 €**
Fonds Reportés	0.00 €
Total 2	**0.00 €**
Provisions	0.00 €
Total 3	**0.00 €**
Dettes	
Emprunts auprès d'établissements	0.00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses	0.00 €
Dettes Fournisseurs	6,614.90 €
Dettes Fiscales et Sociales	0.00 €
Dettes Immobilisations	0.00 €
Autres Dettes	0.00 €
Produit Constatés d'Avance	15,277.00 €
Total 4	**21,891.90 €**
Total général	**55,673.96 €**

CLUB BADMINTON VIENNE
59 B rue Vimaine, 38200 VIENNE
mai@cbv38.fr - www.cbv38.fr
Depuis 1996 - Ecole de Bad 4

Compte de résultat	2023-2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	**39,077.50 €**
Ventes de biens et services	**23,924.03 €**
Ventes de biens	12,468.80 €
Ventes de prestations de service	11,455.23 €
- dont parrainages	0.00 €
Produits de tiers financeurs	**13,350.44 €**
Concours publics et subventions d'exploitation	10,098.00 €
- Etat	0.00 €
- Région(s)	1,500.00 €
- Département(s)	3,818.00 €
- Commune(s)	4,780.00 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	0.00 €
- Organismes sociaux	0.00 €
- Fonds européens	0.00 €
- ASP	0.00 €
Ressources liées à la générosité du public	891.69 €
- Mécénats	891.69 €
Contributions financières	2,360.75 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de	**0.00 €**
Autres produits	**4,637.50 €**
Total I	**80,989.47 €**
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	**318.00 €**
Autres achats et charges externes	**35,392.49 €**
Achat	26,232.67 €
- Achats d'études et de prestations de services	2,160.00 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures	2,411.88 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	0.00 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	9,455.05 €
- Autres fournitures	12,205.74 €
Services extérieurs	464.77 €
- Sous traitance générale	244.00 €
- Locations	220.77 €
- Entretien et réparation	0.00 €
- Assurance	0.00 €
- Documentation	0.00 €
- Divers	0.00 €
Autres services extérieurs	8,695.05 €
- Rémunération intermédiaires et honoraires	983.05 €
- Publicité, publication	4,039.43 €
- Déplacements, missions	3,489.93 €
- Frais postaux et de télécommunications	0.00 €
- Services bancaires, autres	182.64 €

Aides financières	**0.00 €**
Impôts, taxes et versements assimilés	**0.00 €**
Salaires et traitements	**11,953.84 €**
Charges sociales	**9,116.00 €**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**0.00 €**
Autres charges	**24,229.04 €**
Autres charges de gestion courante	24,229.04 €
Autres charges de personnel	0.00 €
Total II	**81,009.37 €**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-19.90 €**
PRODUITS FINANCIERS :	
Autres intérêts et produits assimilés	917.08 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0.00 €
Total III	**917.08 €**
CHARGES FINANCIERES :	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0.00 €
Intérêts et charges assimilées	0.00 €
Total IV	**0.00 €**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**917.08 €**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**897.18 €**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
Sur opérations de gestion	0.00 €
Total V	**0.00 €**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	
Sur opérations de gestion	102.00 €
Total VI	**102.00 €**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-102.00 €**
Participation des salariés aux résultats (VII)	**0.00 €**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**0.00 €**
Total des produits (I + III + V)	**81,906.55 €**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**81,111.37 €**
EXCEDENT OU DEFICIT	**795.18 €**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	0.00 €
Prestations en nature	69,592.50 €
Bénévolat	23,760.00 €
TOTAL	**93,352.50 €**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	0.00 €
Mise à disposition gratuite de biens	69,592.50 €
Prestations en nature	0.00 €
Personnel bénévole	23,760.00 €
TOTAL	**93,352.50 €**

Résultat : 795.18 €

du 01/09/2023 au 31/08/2024

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Ecole de Bad Total :	**24,822.85 €**	**3,293.14 €**	**-21,529.71 €**
- J-Coaching	610.42 €	523.52 €	-86.90 €
- J-Entrainements	22,073.24 €	4,660.00 €	-17,413.24 €
- J-Stages ext/int	668.60 €	-1,530.00 €	-2,198.60 €
- J-Tournois ext	1,470.59 €	-360.38 €	-1,830.97 €
Pratique féminine Total :	**360.00 €**	**360.00 €**	**0.00 €**
- Tournoi Bad Girl	360.00 €	360.00 €	0.00 €
Performance Total :	**27,286.46 €**	**13,293.50 €**	**-13,992.96 €**
- A-Entrainements	23,021.10 €	14,447.50 €	-8,573.60 €
- A-Interclubs	2,748.90 €	0.00 €	-2,748.90 €
- A-Tournois ext	1,516.46 €	-1,154.00 €	-2,670.46 €
Stages Total :	**2,551.00 €**	**4,860.00 €**	**2,309.00 €**
- S-Jeunes	2,551.00 €	4,860.00 €	2,309.00 €
Tournois Total :	**28,703.53 €**	**38,315.91 €**	**9,612.38 €**
Tournois	0.00 €	31.50 €	31.50 €
- T-Soirée	3,553.45 €	5,147.30 €	1,593.85 €
- T-TPV	12,243.32 €	16,631.50 €	4,388.18 €
- T-TDV	8,124.38 €	10,696.61 €	2,572.23 €
- T-Jeunes	4,782.38 €	5,809.00 €	1,026.62 €
Vie du Club Total :	**63,014.86 €**	**58,144.00 €**	**-4,870.86 €**
Vie du Club	62,484.89 €	58,144.00 €	-4,340.89 €
- Evènements Int	529.97 €	0.00 €	-529.97 €
Fonctionnement Asso	**8,925.89 €**	**14,117.00 €**	**5,191.11 €**
Cotisations	**17,755.29 €**	**41,247.50 €**	**23,492.21 €**
Développement	**903.99 €**	**1,610.00 €**	**706.01 €**
Pièces non réparties Total :	**140.00 €**	**18.00 €**	**-122.00 €**
Total :	**174,463.87 €**	**175,259.05 €**	**795.18 €**

Le résultat net s'élève à 798,18€ ce qui est un montant correct à la vue du budget global de l'association.

Le trésorier adjoint propose d'affecter les fonds restants sur le projet du club 2024-2025 :

- Ecole de bad : projet de mise en place d'un CA des jeunes
- Parabadminton : achat de fauteuils roulants spécifiques

Avant le vote, le trésorier adjoint demande s'il y a des questions. Il n'y en a pas.

VOTE pour l'approbation des comptes de la saison 2023-2024

Nombre de votants : 87

Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 87 / Contre : 0 / Abstention : 0

Les comptes de la saison 2023-2024 sont approuvés.

Sujet IV : Vote pour le changement de l'adresse de gestions de l'association

Le Président explique l'objet de ce vote, qui est nécessaire afin de réaliser cette opération purement administrative.

Même si l'adresse de gestion n'est pas utilisée, il est important d'avoir une uniformisation du siège social et de l'adresse de gestion.

Nous ne savons pas qui habite à cette adresse, qui est restée la même durant plusieurs dizaines d'années déjà.

Un vote en assemblée générale est nécessaire pour l'établir.

L'adresse de gestion est celle de correspondance par défaut de l'administration.

Siège social : 59B rue Vimaine 38200 VIENNE

Adresse de gestion actuelle : 26 BIS MONTÉE CHARLEMAGNE 38200 VIENNE

Proposition de modification de l'adresse de gestion :

59B rue Vimaine 38200 VIENNE

Avant le vote, le Président demande si l'assemblée a des questions. Il n'y en a pas.

VOTE pour le changement de l'adresse de gestions de l'association

Nombre de votants : 87

Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 87 / Contre : 0 / Abstention : 0

L'assemblée adopte le changement de l'adresse de gestion de l'association.

Sujet V : Vote pour l'élection de membres au Conseil d'Administration

Le Président présente les problèmes liés aux manques de bénévoles pour les commissions et le poste de secrétaire.

Il précise les missions de chaque commission et qu'il n'est pas nécessaire de faire partie du CA pour participer à une commission.

Le Président indique que les 9 membres du CA et les 2 employés ne peuvent pas tout faire et que sans nouveaux bénévoles, certains axes du projet ne pourront pas se réaliser.

Une adhérente demande quelle est la porte d'entrée pour s'impliquer dans une commission. Le Président répond qu'entre la communauté WhatsApp, les mails et les membres du CA présents sur les créneaux, il suffit pour l'adhérent de prendre contact avec l'un d'entre eux.

Le Président demande si des volontaires se proposent pour participer au CA ou à une commission. Aucun adhérent ne se propose.

Le Président précise pour terminer, qu'il ne faudra pas se plaindre en fin d'année si les axes du projet n'ont pas pu aboutir.

Il répète une nouvelle fois que les membres du CA ne peuvent pas assumer tous les rôles.

Il précise également que c'est à chaque adhérent de faire l'effort de faciliter la gestion de l'association et donc des membres du CA.

Quand il est demandé par exemple de faire un virement de façon instantané pour la récupération d'une boîte de volant, c'est que les bénévoles qui gèrent les comptes passent déjà beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps dans leur gestion.

C'est aux adhérents de se plier aux règles de bonne gestion demandées par le CA. Cela va dans le sens d'une simplification de la gestion administrative des bénévoles qui font tourner l'association mais également dans le respect, la transparence et la bonne gestion d'un budget associatif pour lequel le CA rend des comptes en fin d'année.

Il n'y a pas de candidat, donc pas de vote.

Le Président demande s'il y a des questions. Il n'y en a pas.

Sujet VI : Présentation de l'année et questions diverses

La présentation de l'année est faite par Cédric BOUVIER.

- Créneau à Galilée 1 fois par mois (18/11 - 16/12 - 20/01 - 17/02 - 17/03 - 14/04 - 19/05 - 23/06)
- 1er, 2 et 3 novembre : Tournoi du Pays Viennois
- 14 décembre : plateau Minibad + Rencontre Départementale Jeunes (RDJ)
- 15 et 16 février : Tournoi Double
- 30 mars : Tournoi Départemental Jeunes
- 10 avril : Elle au Bad Tour (circuit de tournois féminins de la région)
- 24 avril : Kill Re-Vienne (tournoi en soirée)
- A déterminer :
    - Evènement de fin d'année en juin : pas d'AG
    - Kill Re-VienneDront

La modification des tournois pris en charge est présentée par Goulwen MIARD.

Tournois pris en charge à 100% par le club

Modification du système 50% pour 6 tournois

- L'adhérent s'inscrit de façon autonome, l'association remboursera le montant
- 2 tournois à 100%, un 3ème selon le budget de fin d'année :
    - Rive De Gier (37ème Tournoi de l'Epiphanie) les 4 et 5 janvier : Ne tardez pas !
    - Tignieu-Jameyzieu (Badiévales - 10ème édition) les 8 et 9 mars : Ne tardez pas !

La présentation de la modification de l'AG est faite par le Président.

Modification AG 2025 :

- Plus d'AG en Juin pour éviter le doublon avec celle d'octobre/novembre
- Remplacement par un événement de fin d'année
- Objectif : organiser AG avant le Tournoi du Pays Viennois

Le Président demande si l'assemblée a des questions. Il n'y en a pas.

La séance est levée à 20h39.

En annexe :

- Compte Rendu AGE du 22 juin 2024
- Compte Rendu AGO du 22 juin 2024

Fait à VIENNE le 07 novembre 2024

Le Président de séance

Florian MARY

La Secrétaire de séance

Léa BARC

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Compte rendu

Lieu	Gymnase du collège de l'Isle, quai Frédéric Mistral 38200 VIENNE	**Date**	22/06/2024
Heure de début	14h00	**Heure de fin**	14h46

LISTE DES PRÉSENTS - QUORUM - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Nombre de membres présents (liste d'émargement) : 45
Nombre de membres représentés (pouvoirs valides) : 81
Invités : Maire de VIENNE (absent, non représenté)

Nombre d'adhérents au jour de l'assemblée : 270
Nombre Total de Votes : 126
Quorum nécessaire (1/4 des membres) : 68

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Président de séance : Florian MARY
Secrétaire de séance : Solène MARGUIN

ORDRE DU JOUR

I. Présentation des nouveaux statuts
II. Présentation du rôle des membres du conseil d'administration
III. Vote pour l'adoption des nouveaux statuts
IV. Questions diverses

Une présentation faite aux adhérents présents complète ce Compte Rendu.

SUJET 1 : PRÉSENTATION DES NOUVEAUX STATUTS

Le Président rappelle le processus de modification des statuts de l'association et des éléments qui ont été transmis à l'ensemble des membres lors de l'envoie de la convocation : nouveaux statuts accompagnés des modifications envisagées.

Le président rappelle les principales modifications :

- Des statuts sont proposés par la FFBAD, étant un club affilié, il est nécessaire de se référer à leurs statuts et nous les modifions afin de se mettre en conformité.
- Précision sur le fait que l'on peut voter pour un président de séance, qui peut ne pas être le Président du club.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

- Modification du vote à bulletin secret pour que l'on puisse voter à main levée par la suite, en précisant que l'assemblée peut demander un vote à bulletin secret en début de séance.
- Possibilité de faire une AG en visio.
- Diminution du quorum pour les délibérations standards
- Nombre maximum de personne au CA : 16 personnes définies, avec une répartition entre femmes et hommes (par rapport au pourcentage d'hommes et femmes adhérant au club)
- Changement de la durée du mandat : il passe de 3 ans à 4 ans, pour être en cohérence avec le projet du club qui est établi sur une durée de 4 ans également.
- Possibilité d'ajouter des membres au CA en cours de mandat si des places sont vacantes.
- Le Président est élu par l'assemblée.
- Ajout d'un non cumul pour la fonction de Président et de Trésorier : le trésorier est responsable des comptes et cela permet une séparation des pouvoirs et de risque de fraude.
- Les salariés peuvent se voir déléguer des représentations aux comités, ligue ou fédération.

Le Président demande s'il y a des questions complémentaires ou des explications qui semblent nécessaires à la bonne compréhension des statuts proposés.

Pas de question.

Sujet 2 : Présentation des rôles des membres du conseil d'administration

Le président présente le rôle des membres du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire), ainsi que l'implication nécessaire pour les membres du Comité Directeur de l'association.

L'accent est mis sur le fait que cela nécessite beaucoup de temps et il remercie une nouvelle fois les membres du comité directeur, ainsi que les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Les différents rôles / responsabilités :

- Président : responsable légal de l'association, il est le seul à pouvoir engager des dépenses, il gère la coordination de tous les membres du CD, il organise l'AG.
- Secrétaire : gère tous les dossiers d'inscription, gère les correspondances / courriers / mails, déclarations officielles, organise les réunions, rédige les ordres du jour et les comptes rendus.
- Trésorier : encaisse toutes les cotisations versées par les membres, classe et archive les pièces justificatives et les documents comptables, gère les flux financiers, gère les relations financières avec les membres et la banque, établit les comptes annuels.
- Membre du Conseil d'administration : avoir des compétences dans un domaine, avoir du temps et l'envie de s'investir, travail en équipe, savoir prendre des décisions malgré les désaccords.

Tous les membres du Conseil d'Administration font cela sur leur temps libre et sans aucun avantage.

Chaque membre de l'association, même sans être au Comité Directeur, peut renseigner les nouveaux arrivants, gérer un créneau, donner des idées. En bref, participer à la vie associative.

Sujet 3 : Vote pour l'adoption des nouveaux statuts

Le président explique le processus de vote qui se tiendra à bulletins secrets.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Chaque adhérent présent a reçu un ticket de vote puis un ticket par procuration qui lui a été mandaté. 126 tickets ont été distribués, représentant le quorum. Ci-après le modèle utilisé :

Le vote se fait dans une urne en carton dont l'intérieur n'est pas visible et où il est impossible de passer la main ou tout autre document que le bulletin de vote. L'urne est disposée sur une table derrière un kakémono afin d'assurer le secret du vote.

Cocher la case Pour ou Contre (2 cases ou 0 case cochées = vote considéré comme Nul donc abstention)

Les votes manquants seront considérés comme abstention.

Le dépouillement est effectué par Léa BARC et Solène MARGUIN devant les membres présents. Le Président de séance indique aux membres présents qu'ils peuvent se rapprocher de la table s'ils le souhaitent.

La majorité des 2/3 des membres présents ou représentés est nécessaire pour valider la modification des statuts.

VOTE pour l'adoption des nouveaux statuts

Nombre de votants : 126

Majorité nécessaire : 86

Pour : 124 / Contre : 0 / Abstention : 2

Les statuts sont adoptés à la majorité.

Sujet 4 : Questions

Aucune question

La séance est clôturée à 14h46.

Fait à VIENNE, le 22 juin 2024.

Le Président de séance

Florian MARY

La Secrétaire de séance

Solène MARGUIN

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Compte Rendu (CR)

Lieu	Gymnase du collège de l'Isle, quai Frédéric Mistral 38200 VIENNE	**Date**	22/06/2024
Heure de début	14h47	**Heure de fin**	16h45

LISTE DES PRÉSENTS - QUORUM

Nombre de membres présents (liste d'émargement) : 45
Nombre de membres représentés (pouvoirs valides) : 81
Invités : Maire de VIENNE (absent, non représenté)

Nombre d'adhérents au jour de l'assemblée : 270
Nombre Total de Votes : 126
Quorum nécessaire (1/6 des membres) : 45

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

I. Prise en compte des souhaits de l'assemblée
II. Vote du rapport moral du Président
III. Vote de confiance (quitus) pour présentation du rapport financier prévisionnel du Trésorier
IV. Vote pour l'adoption du projet associatif de l'olympiade 2024-2028
V. Vote du budget et des tarifs de cotisation de la saison 2024-2025
VI. Vote pour l'élection des membres du conseil d'administration
VII. Vote pour l'élection du Président de l'association
VIII. Questions diverses

Une présentation faite aux adhérents présents complète ce Compte Rendu.
En annexe du présent CR : l'élection des membres du Bureau réalisée hors Assemblée Générale

SUJET 1 : PRISE EN COMPTE DES SOUHAITS DE L'ASSEMBLÉE

Le Président de l'association rappelle que selon les nouveaux statuts, adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire précédente, l'assemblée à la possibilité d'élire un Président de séance, et également de décider de délibérer à bulletins secrets.

Le Président de l'association précise que l'ensemble des membres du Comité Directeur sont démissionnaires, permettant ainsi une phase d'élection d'un nouveau Conseil d'Administration (ou Comité Directeur) pour un mandat sur les 4 années à venir

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Le Président demande si un adhérent ou groupe d'adhérent souhaite proposer un projet autre que celui qui sera présenté par les membres du Comité Directeur.

L'assemblée ne souhaite pas élire un Président de séance.

L'assemblée ne souhaite pas délibérer à bulletin secret.

L'assemblée n'a pas d'autre projet à proposer.

Président de séance : Florian MARY

Secrétaire de séance : Solène MARGUIN

Sujet 2 : Vote du rapport moral du Président

Le Président remercie l'ensemble des participants adhérents à l'assemblée générale.

Le nombre de licenciés est légèrement en hausse par rapport à la saison précédente (= au record historique de 270).

Le nombre de jeunes est stable.

Le nombre de filles également, mais il y a plus d'hommes, ce qui explique que le pourcentage de filles ait réduit un peu.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Jeunes	70	62	66	85	88
Senior	68	48	71	73	68
Veterans	93	73	101	105	114
TOTAL	231	183	238	263	270
Homme	64%	62%	58%	61%	63%
Femme	36%	38%	42%	39%	37%
Renouvellement	65%	59%	64%	65%	63%

Le comité directeur a persévéré dans la continuité du projet du club.

Le Président remercie l'ensemble des bénévoles et les salariés qui ont fait vivre le club ! Il y en a trop peu (nous ne sommes jamais assez). Pour les mobiliser : création d'un groupe WhatsApp spécial bénévoles, qui permet de faire vivre et de redonner une dynamique.

Objectif du Président : continuer de permettre la pratique du badminton à tous.

Le Président remercie les joueurs d'IC et les compétiteurs de tournois pour avoir porté les couleurs du club .

Le travail administratif a été prenant cette année : statuts, nouveau logiciel de comptabilité pour être à jour légalement, modification des contrats de travail des 2 salariés, établissement d'un calendrier pour les salariés (pour lisser leur salaire sur 10 mois, selon leur temps de présence sur les 10 mois où ils sont présents), création de documents financiers comme les "notes de frais", création de documents sponsoring et partenariat, remise en perspective des formations techniques possibles, formalisation du bilan du projet 2020-2024, formalisation du projet 2024-2028, création des boîtes mails spécifiques aux fonctions du Bureau, demandes de subvention (tous les ans)

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

auprès de la Mairie de Vienne (4380€) / de l'Isère (4220€) / Marie de Pont-Evêque (200€) / ANS (demande en cours) / FDVA pour le créneau BabyBad et le handibad.

Le Président rappelle que les boîtes mails sont aux services de tous. N'hésitez pas à vous en servir pour envoyer les notes de frais ou les questions, afin que le Comité Directeur garde une trace écrite et également éviter de prendre du temps aux membres du bureau lorsqu' ils sont en jeu libre.

La gestion par whatsapp des bénévoles a porté ses fruits et sera développée l'année prochaine.

Travail de partenariat avec +2BAD

Nouveaux partenariats :

- Groupe Chopard : 1 000€
- Ostéopathe Julien BOUVIER : avantages pour les adhérents

Mécénat : Modoptic (don d'une entreprise) 500€

Continuité dans les labels :

- Ecole Française de Badminton
- Elle au Bad
- Minibad AURA
- …

Pour finir, le but est que chacun puisse s'identifier au club et s'y impliquer à sa manière.

Le Président rappelle qu'il faut avoir en tête que sans bénévoles, il n'y a pas de club. Il n'est pas nécessaire de faire partie du CD pour participer aux commissions : chaque participation compte et il faut se faire plaisir, car c'est aussi notre association à tous.

Une adhérente demande quelle est la démarche pour pouvoir s'investir dans un projet en particulier. Elle trouve que cela est flou et ne sait pas par quoi commencer.

Le Président lui répond que le point d'entrée reste un membre du Comité Directeur et que selon la demande elle sera réorientée vers la commission adaptée. Chaque demande doit être en cohérence avec le projet du club. Chaque demande doit être motivée, avec un budget et le détail des engagements bénévoles nécessaires.

Avant le vote, le Président précise que voter un bilan moral correspond au fait que l'assemblée accorde sa confiance au Président sur sa gestion de l'association.

VOTE du rapport moral du Président

Nombre de votants : 126

Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 126 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Sujet annexe : Bilan jeunes

Le bilan jeunes est présenté par Cédric BOUVIER.

Différents créneaux :

- 2 pour les moins de 10 ans (mardi et/ou samedi, l'un ou l'autre et parfois les deux)
- + de 10 ans loisirs : mardi et samedi matin
- Groupe avenir : mercredi et samedi
- Groupe jeune compétiteurs (mercredi et samedi)
- + les individuels (2 élèves)

88 cette année (35 filles et 53 garçons donc plutôt haut) : on aspire à atteindre 100, si on arrive à obtenir un peu plus de créneaux.

→ 46 compétiteurs (16 filles - 30 garçons) / nombre de plumes : 90 environ !!! Cela représente beaucoup de travail, mais la motivation est présente (plume blanche à la plume rouge pour évaluer leur progression).

Ecole de bad axée sur les plus jeunes : sur les 10 meilleurs poussins/poussines (jusqu'à 9 ans) du département de l'isère, 5 sont du club.

3 jeunes (le 4ème n'en est pas loin!) du club sur 18 sont en sélection départementale.

Maël sélectionné au DAN (plus haut niveau de détection nationale) et au PJD l'année prochaine (sélection de la ligue région).

Nous avons 8 minibad filles ou poussines qui ont fait des tournois cette saison.

Cédric met l'accent sur les besoins pour que l'école de bad puisse continuer à fonctionner : aide à l'encadrement, accompagnement et coaching en tournois, organisations (plateaux, RDJ, TDJ) --> trouver des mouvements collectifs pour essayer d'encadrer nos jeunes en tournois.

Une question est posée sur la 5ème étoile de l'EFB. Il est répondu que tendre vers la 5ème étoile représente un gros investissement et que les clubs qui la possèdent ont souvent 1 voir 2 salariés à temps plein en grande partie pour l'école de badminton. Ce n'est pas un souhait de l'association.

L'objectif est de consolider la 4ème.

Sujet annexe : Bilan Adultes

Le bilan adultes est présenté par Cédric BOUVIER

Jeu libre : succès du créneau de Pont-Evêque le jeudi soir

- Bon état d'esprit
- Créneau toujours plein jusqu'à 20h30 / 21h00
- Isa ne veut plus être responsable du créneau : besoin de bénévoles pour l'organisation de la saison prochaine.

Toujours des soucis de comportement pour tourner entre les joueurs sur l'ensemble des créneaux. C'est le cas sur quasiment l'ensemble des créneaux de jeu libre.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Belle mobilisation des bénévoles sur les tournois adultes qui ont été un grand succès.

Les gymnases seront fermés à partir du 12 juillet (on les récupérera peut-être à partir du 19 août).

Compétition avec des joueurs du club : 157

Joueurs du club dans toutes les compétitions : 1599

Vainqueurs : 118 et finalistes: 117

TOP 3 compétiteurs : Guillaume FINE avec 28 tournois, Célian BOUVIER avec 24 tournois, Lou-Anne NEMOZ avec 19 tournois

Equipe 1 : maintient en Régionale 2 → elle monte en Régionale 1 sur désistement (5e sur 8 de la poule)

Equipe 2 : maintient en Pré-régionale 1 (2e sur 4 de la deuxième phase)

Equipe 3 : descend en D1 avec une poule d'un niveau relevé

Equipe 4 et 5 : se maintiennent en D2

Equipe 6 : CHAMPIONNE de son groupe en D3

Equipe 7 : dernière du groupe en D3 mais ils se sont bien battus

Merci à tous les joueurs d'avoir porté les couleurs du club !!

Sujet 3 : Bilan financier du Trésorier

Le bilan financier est présenté par le Président. Il précise que cette année, les comptes n'étant pas clos, il n'y aurait pas de validation des comptes lors de cette AG. Seulement un quitus donné, ou non, au trésorier pour sa gestion des finances de l'association.

Un nouvelle AG en début de saison prochaine sera nécessaire pour valider les comptes.

Les faits marquants de la saison :

Il y a eu 845 actes de gestion réalisés depuis le début de la saison.

1100€ non prévus dans le budget ont été attribués à la création d'un créneau Babybad (heures salarié).

Indemnisation d'une partie des frais bancaires en soutien de notre banque.

Il n'y a quasiment pas eu de frais kilométriques pour les coaching du week-end (1500€). Manque de temps des bénévoles.

Les tournois et stages ont bien fonctionné.

Les tournois en soirée sont pertinents car ils nécessitent peu d'organisation et ils sont financièrement intéressants.

Des abandons de frais ont été effectués plutôt que des remboursements pour certains frais bénévoles.

Le textile est toujours à prix coûtant .

Les volants sont toujours à prix remisé (-5€ par boîte à peu près) : cela coûte 1500€ par an au club environ.

Etablissement des attestations automatiques pour chaque adhésion validée : par mail à la fin de l'inscription

Le Président a présenté les tableaux du bilan et du compte de résultat au 21/06/2024

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

CLUB BADMINTON VIENNE

Bilan Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

export BasiCompta® au 21/06/2024

Actif	N				N-1	
	Brut	Amortissements	Net		Net	
Actif Immobilisé						
Immobilisation Incorporelle			0,00 €		0,00 €	
Immobilisation Corporelle						
- Terrain	0,00 €		0,00 €		0,00 €	
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
- Matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
Autres Immobilisations Financières						
- Participation			0,00 €		0,00 €	
- Titres			0,00 €		0,00 €	
- Prêts			0,00 €		0,00 €	
- Cautions			0,00 €		0,00 €	
Total 1			**0,00 €**		**0,00 €**	
Actif Circulant						
Créances			0,00 €		1 440,00 €	+
Disponibilité Trésorerie			40 851,64 €		37 080,18 €	
- Livret Bleu Association			34 526,16 €		28 609,08 €	
- Caisses Liquide			304,50 €		304,50 €	
- C/C Eurocompte Asso			6 020,98 €		8 166,60 €	
Charges Constatées d'Avance			0,00 €		3 275,70 €	+
Total 2			**40 851,64 €**		**41 795,88 €**	
Total général			**40 851,64 €**		**41 795,88 €**	

Passif	N			N-1	
Fonds Propres					
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €	0,00 €	
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €	0,00 €	
Réserves			0,00 €	0,00 €	
Report à nouveau			32 986,88 €	32 986,88 €	
Excédent ou Déficit			6 864,76 €	0,00 €	
Situation Nette			*39 851,64 €*	*32 986,88 €*	
Subvention d'Investissement			0,00 €	0,00 €	
Total 1			**39 851,64 €**	**32 986,88 €**	
Fonds Reportés			0,00 €	0,00 €	
Total 2			**0,00 €**	**0,00 €**	
Provisions			0,00 €	0,00 €	
Total 3			**0,00 €**	**0,00 €**	
Dettes					
Emprunts auprès d'établissements			0,00 €	0,00 €	
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0,00 €	0,00 €	
Dettes Fournisseurs			0,00 €	112,00 €	+
Dettes Fiscales et Sociales			0,00 €	0,00 €	
Dettes Immobilisations			0,00 €	0,00 €	
Autres Dettes			0,00 €	0,00 €	
Produit Constatés d'Avance			1 000,00 € +	8 697,00 €	+
Total 4			**1 000,00 €**	**8 809,00 €**	
Total général			**40 851,64 €**	**41 795,88 €**	

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

CLUB BADMINTON VIENNE

COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2023 au 31/08/2024 — export BasiCompta au 21/06/2024

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	**19 494,38 €**		**70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**22 519,11 €**	
Achats d'études et de prestations de services	1 980,00 €	+	Prestation de services	10 642,61 €	+
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 277,87 €	+	Vente de marchandises	11 876,50 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 712,77 €	+		**0,00 €**	
Autres fournitures	12 523,74 €	+		**0,00 €**	
61 - Services extérieurs	**299,77 €**		**74- Subventions d'exploitation**	**4 955,88 €**	
Sous traitance générale	244,00 €	+	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €	
Locations	55,77 €	+		**0,00 €**	
Entretien et réparation	0,00 €		Région(s):	0,00 €	
Assurance	0,00 €			**0,00 €**	
Documentation	0,00 €			**0,00 €**	
Divers	0,00 €		Département(s):	0,00 €	
62 - Autres services extérieurs	**7 519,57 €**			**0,00 €**	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	918,05 €	+	Commune(s):	4 780,00 €	+
Publicité, publication	3 982,03 €	+	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	2 464,29 €	+		**0,00 €**	
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €		Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Services bancaires, autres	155,20 €	+		**0,00 €**	
63 - Impôts et taxes	**0,00 €**		Fédération	110,00 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
64- Charges de personnel	**18 027,49 €**		Autres recettes (précisez)	65,88 €	+
Rémunération des personnels	10 751,49 €	+		**0,00 €**	
Charges sociales	7 276,00 €	+	**75 - Autres produits de gestion courante**	**46 079,69 €**	+
Autres charges de personnel	0,00 €		Dont cotisations	39 077,50 €	+
65- Autres charges de gestion courante	**22 163,79 €**	+	**76 - Produits financiers**	**917,08 €**	+
66- Charges financières	**0,00 €**		**77 - Produits exceptionnels**	**0,00 €**	
67- Charges exceptionnelles	**102,00 €**	+	**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	**0,00 €**	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	**0,00 €**		**79 - Transfert de charges**	**0,00 €**	
TOTAL DES CHARGES	**67 607,00 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**74 471,76 €**	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**0,00 €**		**87 - Contributions volontaires en nature**	**0,00 €**	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		Prestations en nature	0,00 €	
Personnel bénévole	0,00 €		Bénévolat	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	**67 607,00 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**74 471,76 €**	

Résultat : 6 864,76 €

Le Président précise une nouvelle fois que les comptes ne sont pas clôturés aujourd'hui donc l'AG ne votera pas la validation des comptes. Ils seront clôturés le 31/08 (le Kill sera organisé le 29 août, donc il rentrera dans les comptes de cette année).

Les inscriptions encaissées avant août rentrent dans les comptes de l'année suivante.

Le Président présente un tableau représentatif des dépenses et recettes selon une répartition plus parlante pour les adhérents, notamment les axes du projet qui se termine.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

CLUB BADMINTON VIENNE

SUIVI PAR ACTION

du 01/09/2023 au 31/08/2024 — export BasiCompta au 21/06/2024

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Toutes les actions Total :	67 607,00 €	74 453,76 €	6 846,76 €
Ecole de Bad Total :	16 512,13 €	-2 046,00 €	-18 558,13 €
- J-Coaching	86,90 €	0,00 €	-86,90 €
- J-Entrainements	14 793,39 €	0,00 €	-14 793,39 €
- J-Stages ext/int	207,50 €	-1 545,00 €	-1 752,50 €
- J-Tournois ext	1 424,34 €	-501,00 €	-1 925,34 €
Performance Total :	10 169,92 €	-1 163,50 €	-11 333,42 €
- A-Entrainements	7 649,00 €	0,00 €	-7 649,00 €
- A-Interclubs	2 249,46 €	0,00 €	-2 249,46 €
- A-Tournois ext	271,46 €	-1 163,50 €	-1 434,96 €
Stages Total :	2 371,00 €	4 225,00 €	1 854,00 €
- S-Jeunes	2 371,00 €	4 225,00 €	1 854,00 €
Tournois Total :	9 243,33 €	18 337,11 €	9 093,78 €
- T-Soirée	488,25 €	1 595,00 €	1 106,75 €
- T-TPV	3 863,32 €	8 251,50 €	4 388,18 €
- T-TDV	3 029,38 €	5 601,61 €	2 572,23 €
- T-Jeunes	1 862,38 €	2 889,00 €	1 026,62 €
Vie du Club Total :	9 896,95 €	7 089,00 €	-2 807,95 €
Vie du Club	9 412,79 €	7 089,00 €	-2 323,79 €
- Evènements Int	484,16 €	0,00 €	-484,16 €
Fonctionnement Asso	1 162,38 €	6 654,65 €	5 492,27 €
Cotisations	17 670,29 €	41 247,50 €	23 577,21 €
Développement	581,00 €	110,00 €	-471,00 €
Pièces non réparties Total :	0,00 €	18,00 €	18,00 €
Total :	67 607,00 €	74 471,76 €	6 864,76 €

Les stages permettent de financer l'école de bad, comme les tournois adultes servent à financer la performance. Il est important que les adhérents qui profitent des différents avantages, donnent de leur temps à disposition pour continuer à financer le projet du club, notamment sur les événements.

Une question est posée sur le prévisionnel positif qui semble important. Le Président répond que la réponse à la question suivra.

Le Président fait l'état d'un prévisionnel de la fin d'année en présentant un récapitulatif.

PRÉVISIONNEL FIN D'ANNÉE

- → Résultat à ce jour : 6 864,76 €
- → Dépenses à venir
  - ◆ Salaires + IK : 1 390 €
  - ◆ URSSAF : 914x3 = 2 742 €
  - ◆ Remb tournois : 1 500 €
  - ◆ Remb déplacement IC : 1 500 €
  - ◆ (Report Don) : 500€
- → TOTAL Dépenses : 7 632 €
- → Recettes à venir
  - ◆ Sub FDVA : 1 500 €
  - ◆ Sub Isère déplacements jeunes : 500€
  - ◆ Revente volants = 300 €
- → TOTAL Recettes : 2 300 €
- → En attente : ANS pour 1 500€ à 2000€

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : 6 864,76 - 7 632 + 2 300 = 1 532,76 €

36

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Le Président propose d'utiliser les fonds restants en anticipant des idées d'achats en fonction du résultat réel prévisionnel :

- Achat de t-shirt pour l'école de bad,
- S'il y a des subventions qui arrivent entre temps : mise en place du CA jeunes, achat de fauteuils roulants pour le parabad, des nouveaux outil de communication, matériel à renouveler (filets)

Le Président demande s'il y a des questions. Il n'y en a pas.

VOTE du quitus donné au Trésorier pour sa gestion financière

Nombre de votants : 126
Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 126 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le quitus donné au Trésorier est approuvé à l'unanimité.

Sujet 4 : Présentation du projet du club 2024-2028

Le Président rappelle que le projet est une orientation générale de l'association pour les 4 années à venir.
Chaque année le conseil d'administration doit décider quelles actions sont à mener dans ce sens, les proposer et les faire valider en AG.

Le projet est détaillé dans la présentation faite au membres présents à l'Assemblée Générale.
Le document complet sera consultable sur demande ou directement sur le site internet de l'association.

Axes retenus :

- Ecole de bad
- Performance
- Eco-responsabilité
- Sport pour tous
- Vie associative

Chaque axe a ses objectifs, ses actions à mener, ses ressources nécessaires et ses critères de suivi et de contrôle.

Le Président demande s'il y a des questions.
Pas de question.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

VOTE pour l'adoption du projet 2024 - 2028

Nombre de votants : 126

Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 126 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Sujet 5 : Présentation du budget et tarifs cotisations 2024-2025

Le Président présente la construction du budget selon les axes du projet voté précédemment.

Un tableau récapitulatif des différents axes avec les dépenses et recettes de chaque axe détaillé est présenté.

Le budget est proposé de façon équilibré.

Le tableau récapitulatif est le suivant :

AXE DE PROJET	CHARGES	PRODUITS	TOTAL
Total pour Bad pour tous	1 140 €	0 €	-1 140 €
Total pour Eco-responsabilité	750 €	0 €	-750 €
Total pour Ecole de Badminton	24 600 €	0 €	-24 600 €
Total pour Evènements	12 500 €	23 800 €	11 300 €
Total pour Fonctionnement Asso	22 107 €	57 077 €	34 970 €
Total pour Performance	15 720 €	0 €	-15 720 €
Total pour Vie Associative	12 060 €	8 000 €	-4 060 €
Total général	**88 877 €**	**88 877 €**	**0 €**

Note hors AG : la ligne "Total pour Evènements" n'apparaissait pas dans la présentation. Elle est affichée pour le présent CR. Le budget reste le même que celui présenté et est équilibré. Il s'agissait simplement d'une erreur d'affichage.

Le Président présente les tarifs de cotisations pour la saison prochaine. Il est à noter que les tarifs n'ont pas fait l'objet d'augmentation.

Les 3€ d'augmentation de la licence fédérale ont été intégrés dans la construction du budget, permettant de ne pas augmenter les tarifs de cotisation. Cela représente un coût supplémentaire entre 800 et 900 € suivant le nombre d'inscriptions pour la prochaine saison.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Le Président présente les tarifs de cotisation suivants :

TARIF LICENCE 2024-2025	ADULTES	JEUNES	MINIBAD
	61,32 €	55,72 €	28,61 €

Cotisation	Ré-Inscription *Jusqu'au 15/09*	Inscription	Mi-saison *1er Janv 2025*	Estival *1er Mai 2025*
Adultes *	115 €	125 €	94 €	61 €
Adultes Entrainement *	170 €	180 €	121 €	88 €
Jeunes 1 Entrainement *	110 €	120 €	91 €	58 €
Jeunes 2 Entrainements *	150 €	160 €	111 €	78 €
Jeunes Individuels *	265 €	275 €	169 €	136 €
Minibad 1 Séance *	85 €	95 €	79 €	46 €
Minibad 2 Séances *	125 €	135 €	99 €	66 €
Minibad Individuels *	240 €	250 €	156 €	123 €
Extérieurs Club (sans licence)	80 €	80 €	40 €	40 €
Joueur IC uniquement	62 €	62 €	62 €	28 €
Non joueur entraineur bénévole	0 €	0 €	0 €	0 €

Option				
Multi créneaux	25€	25€	25€	25€

Réductions *		
Familles	-5€	Par membre d'une même famille
Etudiants	-10€	Avec justificatif carte étudiant

Le Président demande s'il y a des questions. Il n'y en a pas.

VOTE pour la validation du budget et des tarifs de cotisations 2024 - 2025

Nombre de votants : 126

Majorité nécessaire : simple (plus de voies pour que contre)

Pour : 126 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le budget et les tarifs de cotisation 2024 - 2025 sont adoptés à l'unanimité.

Sujet 6 : Elections des membres du Conseil d'Administration

Le Président rappelle les conditions pour être éligible au Conseil d'Administration ainsi que les conditions d'élection qui sont détaillées dans les statuts. Il rappelle également que tous les membres du CA actuels ont démissionné, permettant d'élire un nouveau comité pour 4 ans à venir.

Nombre d'adhérents au jour de l'assemblée : 270

Nombre de femmes : 100

Nombre d'hommes : 170

Nombre de places au CA : 16 soit une répartition de 6 femmes et 10 hommes

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Le Président demande quels sont les adhérents qui souhaitent se présenter à un poste au Conseil d'Administration.
Une candidature a été faite via procuration de Goulwen MIARD, BETTA Véronique et BERNOLLIN Jean-Claude.

Le scrutin est uninominal à 2 tours.
Le tableau ci-après résume les candidats et donne le résultat des votes de chaque scrutin avec les membres élus :

TOTAL Votants	126	Vote 1er tour						Vote 2ème tour			
Candidat (Nom Prénom)	Sexe	Pour	Contre	Abstention	% voix	Elu 1er tour	Eligibilité 2eme tour	Pour	Contre	Abstention	Elu 2ème tour
MIARD Goulwen	H	126			100%	x					
MARY Florian	H	126			100%	x					
MARGUIN Solène	F	126			100%	x					
BETTA Véronique	F	126			100%	x					
BERNOLLIN Jean-Claude	H	126			100%	x					
DI STEFANO Isabelle	F	126			100%	x					
BARC Léa	F	126			100%	x					
BECLERE Alexandre	H	126			100%	x					
THEPENIER Claire	F	126			100%	x					
VACCARO Pascal	H	126			100%	x					
CODA Robin	H	126			100%	x					
					0%						
					0%						
					0%						
					0%						
					0%						
					0%						
					0%						

				Nombre de tour
Nombre places Hommes	10	Candidats	6	1
Nombre places Femmes	6	Candidates	5	1

VOTE pour l'élection des membres du Conseil d'Administration

Nombre de votants : 126

Majorité nécessaire : absolue au premier tour, simple au second

L'ensemble des adhérents qui se sont présentés pour le Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

Sujet 7 : Elections du Président de l'Association

Le Président de séance demande qui parmi les membres élus du Conseil d'Administration souhaite se présenter en tant que Président de l'Association.

Florian MARY se présente.

Pas d'autre candidat.

VOTE pour l'élection du Président de l'Association

Candidat : Florian MARY

Nombre de votants : 126

Majorité nécessaire : majorité absolue (plus de la moitié des votes pour soir 64 votes)

Pour : 126 / Contre : 0 / Abstention : 0

Florian MARY est élu Président de l'Association à l'unanimité.

La séance est levée à 16h45.

Fait à VIENNE le 22 juin 2024

Le Président de séance

Florian MARY

La Secrétaire de séance

Solène MARGUIN

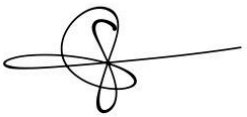

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

ANNEXE

Election des membres du Bureau - Réalisée hors Assemblée Générale

Le Président de l'Association a réuni l'ensemble des membres du Conseil d'Administration élus lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 juin 2024.

Le Président a recueilli les candidatures des membres aux différents postes du Bureau de l'Association, à savoir :

- Vice-président :
  - Goulwen MIARD
- Secrétaire :
  - Léa BARC
- Secrétaire adjoint :
  - Solène MARGUIN
- Trésorier :
  - Isabelle DI STEFANO
- Trésorier adjoint :
  - Pascal VACCARO

En accord avec les membres du Conseil d'Administration, le vote a été effectué par WhatsApp, via un groupe spécifique permettant un vote distanciel.

VOTE pour l'élection de Goulwen MIARD au poste de Vice-président

Nombre de votants : 11
Majorité nécessaire : majorité simple

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1

Goulwen MIARD est élu Vice-président de l'Association.

VOTE pour l'élection de Léa BARC au poste de Secrétaire

Nombre de votants : 11
Majorité nécessaire : majorité simple

Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0

Léa BARC est élue Secrétaire de l'Association.

CLUB BADMINTON VIENNE
59 b rue Vimaine • 38200 VIENNE
mail@cbv38.fr www.cbv38.fr
DEPUIS 1996 • Ecole de Bad 4*

VOTE pour l'élection de Solène MARGUIN au poste de Secrétaire adjointe

Nombre de votants : 11
Majorité nécessaire : majorité simple

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1

Solène MARGUIN est élue Secrétaire adjointe de l'Association.

VOTE pour l'élection de Isabelle DI STEFANO au poste de Trésorière

Nombre de votants : 11
Majorité nécessaire : majorité simple

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1

Isabelle DI STEFANO est élue Trésorière de l'Association.

VOTE pour l'élection de Pascal VACCARO au poste de Trésorier adjoint

Nombre de votants : 11
Majorité nécessaire : majorité simple

Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0

Pascal VACCARO est élu Trésorier adjoint de l'Association.

Le Conseil d'Administration se compose donc des membres suivants :

- BUREAU
  - Florian MARY en qualité de Président
  - Léa BARC en qualité de Secrétaire
  - Solène MARGUIN en qualité de Secrétaire adjointe
  - Isabelle DI STEFANO en qualité de Trésorière
  - Pascal VACCARO en qualité de Trésorier adjoint
- MEMBRES
  - Alexandre BECLERE
  - Jean-Claude BERNOLIN
  - Véronique BETTA
  - Robin CODA
  - Goulwen MIARD
  - Claire THEPENIER DELAHAYE